

HONORAIRES DE NEGOCIATION

Ces honoraires sont à la charge de L'ACQUEREUR, et calculés à raison de :

- Un forfait de 2000€ HT (2500€ TTC) jusqu'à 45 000€
- 5,00% HT (6% TTC) de 45.001 € jusqu'à 150 000€
- 3% HT (3.6% TTC) sur la partie du prix excédant 150 000€